

Versailles, le parc du château

Longueur : 10,5 km

Départ et arrivée : gare de Versailles-Rive-Gauche (RER C)

Parking : avenue de Sceaux

Balisage : non balisé

Renseignements : <http://www.versailles-tourisme.com/>

Avertissement : L'accès de la partie du parc s'étendant du château au Grand Canal est payant lors des Grandes Eaux. A cette occasion tous les bosquets sont accessibles et les bassins mis en eau. Ce spectacle a lieu tous les week-ends de fin mars à fin octobre. Le descriptif ci-dessous s'applique à ce spectacle. Néanmoins des indications sont données lorsque les bosquets sont fermés (à noter que certains bosquets sont visibles derrière des grilles).



Statue équestre de Louis XIV

(1) En sortant de la gare, traverser l'avenue Charles de Gaulle et la suivre à droite.

En chemin, ancien portail des manèges d'une caserne d'artillerie, créée sous Napoléon III, dont il ne reste que 2 portails.

Tourner à gauche avenue de Paris pour parvenir sur la place d'Armes en face du château.

Au n° 2bis, avenue de Paris, autre portail des anciens manèges, décoré de canons et du « N » de Napoléon.

Rejoindre la statue équestre de Louis XIV et remonter vers la grille d'honneur qui donne accès à la cour d'honneur.

C'est en 2009, que la statue équestre, après 2 ans de restauration, a été implantée à cet endroit. Elle fut érigée, en 1836, au niveau de la grille royale qui fut détruite en 1794, mais aujourd'hui restituée.

Continuer jusqu'à la grille royale pour admirer la cour royale, avec au fond, la façade du « petit château ».

Du petit château édifié pour Louis XIII, demeurent le volume de la cour de marbre et l'architecture de briques, pierres et ardoises.

Se diriger sur la partie gauche du château pour passer sous le porche qui donne accès au Parc (*l'accès est payant lors des « Grandes Eaux »*)

Versailles présente au 17^e siècle une forme de perfection du jardin à la française. Les jardins s'organisent autour d'un axe principal qui passe par le centre du château.

Le parc (815 ha) se compose de 2 parties : le « petit parc » qui s'étend du château au grand canal et le « grand parc » qui comprend le grand canal, la pièce d'eau des Suisses, la forêt et les jardins du Grand et du Petit Trianon et du hameau de la reine.

Aller jusque dans l'axe de la façade du château entre les deux Parterres d'eau.

Le corps central du château, abrite au premier étage, la galerie des Glaces.

Les ailes nord et sud sont construites en retrait et sont symétriques.

Les bâtiments sont rythmés par des avant-corps à colonnes et 102 statues de pierre.

Les deux parterres d'eau, imaginés par Le Nôtre et creusés par Mansart (1685), reflètent la lumière et éclairent la façade de la galerie des glaces.

Le décor sculpté fut conçu par Charles Le Brun. Chaque bassin est décoré de quatre statues couchées figurant les fleuves et les rivières de France (au parterre du Nord : la Garonne et la Dordogne et la Marne et la Seine ; au parterre du Midi : la Loire et le Loiret et le Rhône et la Saône).

Avancer entre les bassins jusqu'à la perspective sur le bassin de Latone, le Tapis Vert et le Grand Canal.

(2) Descendre par l'escalier jusqu'au bassin de Latone.

Le groupe de Latone et ses enfants, exécuté par les frères Marsy, illustre la légende de la mère d'Apollon et de Diane protégeant ses enfants contre les injures des paysans de Lycie, et demandant à Jupiter, le père de ses enfants, de la venger. Les paysans seront métamorphosés en lézards.

Le bassin de Latone se prolonge par un parterre où sont placés les deux bassins aux lézards.

Continuer jusqu'en bas du parterre.

Dans son ouvrage « Manière de montrer les jardins de Versailles », Louis XIV recommandait de faire une pause au point de vue du bas de Latone d'où la vue embrasse du regard tous les jardins.

Le Tapis Vert ou allée Royale descend jusqu'au bassin d'Apollon. Il mesure 335 mètres de long et 40 mètres de large. Son tracé date de Louis XIII, mais fut élargi par Le Nôtre.

Remonter vers le château par l'allée nord, continuer entre le parterre d'eau et le parterre nord et tourner à gauche pour traverser ce dernier, jusqu'à la fontaine de la Pyramide.

Le parterre nord est constitué de deux ensembles symétriques organisés autour des bassins des Couronnes. A son extrémité nord, se dresse la fontaine de la Pyramide, exécutée par Girardon, d'après un dessin de Le Brun.

Charles Le Brun (1619 – 1690), premier peintre du roi, est l'auteur d'une œuvre considérable dont la décoration du château de Versailles et de la galerie des glaces.

Descendre l'allée d'eau entre « les Marmousets ».

En haut de l'allée, le bain des nymphes de Diane : nappe d'eau entourée de bas-reliefs.

L'allée d'eau ou des Marmousets, imaginée par Claude Perrault (dont le frère Charles est célèbre pour ses contes), est jalonnée par 22 petits bassins supportés chacun par trois enfants.



Le jardin du Roi



Bassin de Latone

Contourner par la droite le bassin du Dragon.

Le bassin du dragon fut réalisé en 1667 par les frères Marsy.

Le monstre Python est représenté en dragon, transpercé par les flèches du dieu Apollon.

Sur la droite, si la grille est ouverte, entrer dans le bosquet de l'Arc de triomphe où trône une statue monumentale : la France triomphante.

Cette œuvre de Baptiste Tuby, sur des dessins de Le Brun figure la France victorieuse de l'Espagne et de l'Autriche.

Faire le tour du bassin de Neptune.

Le bassin de Neptune fut construit entre 1679 et 1684, sous la direction de Le Nôtre, puis de Mansart et de Le Brun et remanié par Gabriel en 1738, afin de présenter trois groupes : Neptune et Amphitrite, Protée et le Dieu Océan dans le style de la sculpture rocaille.

(3) Remonter vers le parterre nord en traversant le bosquet des Trois Fontaines (*en cas de fermeture, utiliser l'allée Sombre, à droite du bosquet*).

Créé par Le Nôtre en 1677, il est composé de trois terrasses dont chacune présente un bassin différent.

Pénétrer à droite dans le bosquet des bains d'Apollon (*en cas de fermeture, suivre l'allée des Prés, à droite, se dirigeant vers le bassin de Cérès*).

Réalisé entre 1778 et 1781, sous le règne de Louis XVI, il correspond à la mode des jardins à « fabriques ». Sa grotte abrite deux groupes de sculptures : Apollon servi par les Nymphes et les chevaux du soleil.

Obliquer sur la droite pour sortir au niveau du bassin de Cérès ou de l'été.

Suivre l'allée des Prés jusqu'au bassin de Flore ou du Printemps.

Obliquer à droite vers le bosquet de l'Obélisque.

La fontaine de l'Obélisque fut construite, en 1704, par Jules Hardouin-Mansart.

Au centre d'une couronne de roseaux jaillissent des jets qui forment un obélisque.

Sortir du bosquet par une allée à gauche, traverser l'allée des Prés, venant du bassin de Flore.

(4) Entrer à gauche dans le bosquet de l'Encelade (*si la grille est fermée, revenir sur ses pas, et prendre à gauche la large allée bordée de platanes qui mène au bassin du char d'Apollon*).

La fontaine de l'Encelade fut exécutée par Gaspard Marsy, entre 1675 et 1677.

Un géant, à demi enseveli par des rochers, lutte contre la mort. Le sujet est emprunté à l'histoire des Titans qui voulurent escalader le mont Olympe en dépit de l'interdiction de Jupiter.

Sortir du côté opposé, couper une allée, puis entrer à droite dans le bosquet des Dômes.

Très fréquemment remanié, il prit sa dénomination actuelle lorsqu'en 1677, Jules Hardouin-Mansart construisit deux pavillons de marbre blanc surmontés de dômes. Ceux-ci furent détruits en 1820.

Rejoindre le Tapis vert et le descendre jusqu'au bassin du char d'Apollon.

Dès 1636, sous Louis XIII, existait à cet endroit un bassin. En 1671, Louis XIV le fit orner de l'ensemble d'Apollon sur son char, réalisé par Tuby, d'après Le Brun.

Longer le Grand Canal côté nord puis le bras transversal est jusqu'à son extrémité.

Le Grand Canal est long de 1 650 mètres, large de 62 mètres et la traverse mesure 1 013 mètres. Conçu par Le Nôtre, ses travaux durèrent de 1668 à 1679.

Monter la rampe pavée, à droite, pour rejoindre le château du Grand Trianon (*entrée payante*).

Situé sur l'emplacement du village de Trianon que Louis XIV fit raser, l'actuel palais fut précédé d'un premier château construit par Louis Le Vau en 1670, appelé « Trianon de porcelaine » en raison de son décor extérieur (plaques et vases en faïence).

Il fut remplacé par le Grand Trianon, édifié par Jules-Hardouin Mansart, en 1687-1688.

Le Grand Trianon se présente comme un palais à l'italienne, à simple rez-de-chaussée et toit plat couronné par une balustrade.

La cour d'honneur est bordée par deux ailes séparées par un péristyle à pilastres et colonnes de marbre.

Continuer par l'allée des deux Trianons, pour atteindre le château du Petit Trianon (*entrée payante*).

A l'instigation de Me de Pompadour, Louis XV fit construire par Ange-Jacques Gabriel (1698 – 1782) un pavillon de repos (Pavillon français) en 1750 et aménagea un jardin botanique.

Gabriel commença les travaux du Petit Trianon, dans un style néo-classique, dans les années 1760. Mais Madame de Pompadour mourut avant la fin de ceux-ci.

En 1774, Louis XVI offrit la propriété du Petit Trianon à Marie-Antoinette qui transforma les jardins dans le style anglo-chinois et fit construire le hameau et un petit théâtre.

(5) Prendre, en face du Petit Trianon, l'avenue du Petit Trianon puis obliquer à droite pour revenir à l'extrémité est du Grand canal.

Contourner le bassin du char d'Apollon par la droite et remonter sur une dizaine de mètres le Tapis vert.

(6) Entrer par une allée sur la droite dans le bosquet de la Colonnade (*en cas de fermeture de la grille, revenir sur ses pas et tourner deux fois à gauche pour rejoindre le bassin de Saturne*).

La Colonnade, construite par Mansart, comporte 32 colonnes ioniques, avec une alternance de marbre bleu turquin et rose.

Au centre, groupe sculpté : l'enlèvement de Proserpine, par Pluton, dieu des enfers.

Sortir du bosquet côté Est pour atteindre une allée que l'on emprunte à droite sur quelques mètres pour entrer à gauche dans le bosquet de la Girandole.

Rejoindre le bassin de Saturne (*sculpté par François Girardon, il symbolise l'hiver*) et prendre vers le Sud, l'allée conduisant au bassin du Miroir.

Louis XIV commanda le bassin du Miroir vers 1702.

Face au bassin, pénétrer dans le jardin du Roi et en faire le tour.

A l'extrémité du bassin du Miroir se trouvait une grande pièce d'eau sur laquelle avaient lieu des essais de maquettes de navires de guerre.

Elle fut supprimée en 1817, sur l'ordre de Louis XVIII et remplacée par le jardin du Roi, tracé à l'anglaise et planté d'arbres exotiques.

A la sortie du jardin du Roi, contourner le bassin du Miroir par la droite et prendre la quatrième allée à droite. A son extrémité, aller à gauche pour rejoindre le bassin de Bacchus (*dit de l'Automne ; Bacchus, dieu du vin, symbolise l'époque des vendanges*).

(7) Entrer, en face, dans le bosquet de la salle de bal (*en cas de fermeture de la grille, revenir au bassin de Bacchus et suivre l'allée se dirigeant vers l'Orangerie*).

La salle de bal ou bosquet des rocailles a été aménagée par Le Nôtre entre 1680 et 1683.

Sortir du bosquet et rejoindre une porte de l'Orangerie.

Entrer sur la droite dans le bosquet de la Reine (*en cas de fermeture, continuer à droite le long de l'Orangerie*).

Ce bosquet fut réalisé en 1775-1776, en remplacement d'un labyrinthe qui illustrait à ses carrefours 39 fables d'Esopé

Au niveau de la pelouse, se diriger sur la gauche, pour atteindre le parterre de l'Orangerie.

L'Orangerie, construit par Mansart, sert de soutènement au parterre du Midi.

L'intérieur présente une longue galerie voûtée de 150 mètres, flanquée de deux galeries latérales.

Le parterre de l'Orangerie s'organise autour d'un bassin central. De chaque côté, il est encadré par les Cent marches qui sont fermées par deux grilles.

L'orangerie abritait plus de 3 000 arbres exotiques, composés aux deux-tiers d'orangers.

Monter l'escalier ouest des Cent marches pour atteindre le parterre du Midi et gagner la balustrade pour profiter de la vue, en contre-bas, sur l'Orangerie et la pièce d'eau des Suisses.

(8) Traverser le parterre, en direction du château et sortir à droite pour gagner la cour d'honneur.

Emprunter sur l'avenue de Sceaux, puis à gauche l'avenue du général de Gaulle pour revenir à la gare Rive Gauche (1).

